



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 42

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi 14h-18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

Voir le site internet de la mairie :

<https://www.saintgenislargentiere.fr/>

Déchèteries : 04 74 26 28 88

INFORMATIONS :

La mairie utilise l'application « **PanneauPocket** » qui a pour but d'informer et d'alerter en temps réel les habitants. Vous pouvez télécharger gratuitement cette application depuis votre mobile, tablette, ordinateur :

<https://www.panneaupocket.com/>

Compte-rendu conseil du 12/07/24

Absents : Colette PERIER (procuration à Sylviane FAYOT), Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION), Virginie MASSE (procuration à Sandrine DRIVON).

Examen du rapport définitif de la chambre régionale des comptes suite au contrôle des comptes et de la gestion de la CCMDL :

La chambre régionale des comptes a procédé à un audit des comptes et de la gestion de la CCMDL. Sept recommandations ont été faites : des procédures vont être mises en place pour y répondre.

Validation des travaux de terrassement et d'installations des colonnes de déchets :

Pour les points d'apports volontaires existants ou à créer, il est nécessaire de prévoir l'aménagement d'une plateforme pour la pose de colonnes aériennes ou la réalisation d'une fosse pour la pose de colonnes semi-enterrées.

Le devis de l'entreprise CNTP est accepté pour un montant de 9 140 € HT pour cette opération programmée à l'automne.

Point sur les travaux et projet en cours :

Lotissement communal : la première vente a été signée le 10 juillet. A ce jour, neuf des treize lots sont vendus, sous compromis ou réservés.

Par ailleurs, la ligne électrique aérienne a été déposée et remplacée par un câble souterrain.



Compte-rendu conseil (suite)

Projet OPAC : les premières dalles ont été coulées ; le planning des travaux court jusqu'en mai 2025.

Cour de « l'ex-cure » : des bacs à fleurs vont être commandés pour agrémenter cette cour. Le montant global des travaux s'élève à 30 528 € HT dont 15 000 € subventionnés par le Département.

Projet logements au-dessus de l'école : l'appel d'offres devrait paraître en septembre. Afin de limiter les nuisances, les démolitions intérieures pourraient s'effectuer pendant les vacances scolaires de Noël.

Panneaux photovoltaïques : nous avons reçu une seconde offre concernant l'aménagement des trois toits communaux (local place de la mairie, cantine, halle). Nous allons comparer ces deux devis (prix, puissance, production..) et nous déciderons lors de la prochaine réunion.

Compte-rendu des commissions :

École : le projet "cartes postales" est à présent clôturé ! Les instituteurs tiennent vraiment à remercier toutes les personnes qui ont participé et qui ont fait voyager les enfants tout au long de l'année. 56 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre : 25 en maternelle avec Romain PONCET, 15 dans la classe de CP-CE1 avec Christine KEDZIA et 16 dans celle des CE2-CM de Carine BRUNO.

Les agents communaux vont procéder à quelques aménagements durant l'été : bureaux pour la 3^{ème} classe, aménagements dans la cour de l'école.

Cantine : 4591 repas ont été servis au cours de l'année scolaire écoulée soit une moyenne de 34 repas par jour. Il est décidé de maintenir le prix du repas payé par les familles à 4,40 €, ce qui représente, pour l'année scolaire écoulée, 47,02 % du coût réel du repas, le reste est à la charge de la commune. Le conseil accepte le versement de la somme de 8 000 € de l'association de la cantine pour sa participation aux charges de fonctionnement.

Conférence des maires : une réflexion est en cours concernant le siège de la CCMDL.

Le projet d'architecte a été choisi pour la reconstruction complète du Centre Médical de l'Argentière.

Déchets : un rappel pour les jours de collecte des déchets est joint en flyer.

CM Enfants : le vendredi 5 juillet a sonné la fin de l'année scolaire et le retour très apprécié des crêpes proposées par le CM enfants. L'équipe se réunira en septembre pour un nouveau projet avant son renouvellement en fin d'année.

Vie du village : les associations vont être invitées à une réunion pour la préparation de l'animation du 8 décembre qui avait été une réussite l'an dernier. Elles sont également invitées à participer pour celles qui le souhaitent au forum des associations samedi 7 septembre ; c'est souvent l'occasion de se faire connaître et de mobiliser de nouveaux adhérents.

Voirie CCMDL : les travaux de voirie « route de boussoure » vont démarrer prochainement. **ATTENTION** lors de la mise en œuvre des enrobés, la circulation sera interdite sur cette voie toute la journée. L'entreprise informera les riverains dès que la date exacte sera validée.



Compte-rendu conseil (suite)

Associations : l'assemblée générale de l'amicale sportive (ASSG) a eu lieu : cinq co-présidents ont été élus pour chacune des activités (danse en ligne, danse en couple, badminton, marche et volley-ball). A noter qu'il n'y aura pas de concours de pétanque le vendredi de la vogue pour cette année.

Les parents d'élèves de l'école (JAQUADI) ont parfaitement organisé et réussi le clap de fin d'année scolaire.

Le projet d'épicerie participative et citoyenne avance ; les statuts sont en cours d'élaboration.

Informations et questions diverses :

Église : les chéneaux de l'église sont encombrés, le nettoyage va être confié à l'entreprise MORETTON pour un coût de 2 868 € HT.

Travaux d'entretien : la commune fait appel pour quelques semaines à raison de trois jours par semaine à un prestataire de service pour seconder l'équipe d'agents techniques (tontes, taillages, nouvelles tables et jeu d'enfants à monter au skate-park, etc...).

L'entreprise SARL DU ROULET interviendra prochainement sur les chemins communaux non goudronnés avec une mini pelle équipée d'une élagueuse.

Ruisseau de Lafay : le Département engage des travaux de réfection de l'ouvrage situé sur le ruisseau de Lafay (RD 389). Ils débuteront le 26 août pour une durée de deux mois. La circulation sera impactée. Voir flyer joint.



Cimetière : les travaux de reprise de concessions abandonnées ou non renouvelées seront engagés à compter du 22 juillet.

Mairie : la VMC du bâtiment a été entièrement refaite.

Le secrétariat sera fermé du lundi 22 juillet au vendredi 9 août inclus, et le vendredi 16 août.

Bar-restaurant : le bar-restaurant « l'Alchimiste » ferme définitivement le 9 septembre prochain. Nous sommes à la recherche d'un repreneur. Pour tous renseignements merci de contacter la mairie.

Prochaine réunion le vendredi 6 septembre à 20h30.

BEL ÉTÉ A TOUTES ET A TOUS !





Vie municipale et associative

LA REVOLE : le 20 juillet, la Revole passera pour vous proposer la brioche de la vogue, merci de leur réserver un bon accueil. A noter la vogue du 3 au 5 août (voir le programme sur le flyer joint).

« **Appel aux bénévoles** : ce week-end festif si cher aux St Genoïses ne peut fonctionner qu'avec de l'aide, même une heure ou deux c'est déjà bien ! Comme chaque année, La Revole organise la vogue du village le premier week-end du mois d'août. Les T-shirts jaunes mettent tout en œuvre pour que ces festivités puissent perdurer... Cependant, comme c'est le cas pour un grand nombre d'associations, nous sommes toujours à la recherche de petites ou grosses mains... 😊 pour nous venir en aide pour l'organisation de la vogue. **Alors toi qui lis ce message... Sache qu'un peu de ton temps peut faire une énorme différence pour notre association ! Seras-tu le prochain à te joindre à nos T-shirts jaunes soudés et toujours prêts à faire la fête ?** Si tu veux nous aider pour cette vogue 2024, il n'est pas trop tard !!! Contact Naïs au 06 11 07 91 28 ou Nathalie au 06 26 32 44 06. »

LES VIEUX TACOTS : le dimanche 1^{er} septembre aura lieu le 4^{ème} rassemblement des vieux tacots. Saucisson chaud – patates à partir de 8h et élection des véhicules « coup de cœur » (voir flyer joint).

« **CLUB DE L'AMITIÉ** : belle réussite pour le 1^{er} concours de pétanque du club. Très apprécié par les joueurs venus de : Soucieux, Thurins, Duerne, St Martin en Haut, St Laurent, Souzy, St Genis... Les St Genoïses Lydie et Sébastien ont gagné le concours avec un très beau panier garni, 2^{ème} Raymond de St Laurent et Yves de Souzy, 3^{ème} Maurice et Denis. Toutes les séries ont été récompensées par des lots divers ou des bons cadeaux. A l'année prochaine et merci à tous, vous joueurs et aux bénévoles. »

FORUM DES ASSOCIATIONS : il aura lieu le samedi 7 septembre sous la halle à partir de 10h. Les associations présentes vous renseigneront sur leurs activités et la municipalité vous offrira café et boissons.

CONSCRITS DES CLASSES EN 2 ET DES CLASSES EN 1 : « Nous vous proposons de nous retrouver afin de partager ensemble un moment de convivialité autour d'un apéritif et d'un déjeuner. Rendez-vous le **dimanche 6 octobre 2024 à 12h à la salle de l'amitié de Saint Genis L'Argentière**. Une contribution de 5 € par personne vous sera demandée à régler le jour même. Nous vous remercions de vous inscrire pour le 15 septembre au plus tard auprès des personnes suivantes : Florence MARINIER (classes en 2) 06.71.78.68.35, Sandrine GREGOIRE (classes en 1) 06.20.67.54.67. A très bientôt. »

UN PROGRAMME ESTIVAL À LA MÉDIATHÈQUE "LE MARQUE PAGE " :

- La médiathèque se met au vert : retrouvez vos bibliothécaires cet été pour des lectures en plein air. Une belle sélection de livres, d'albums, de bandes dessinées, de magazines pour tous vous attend : **Dimanche 1er septembre : goûter littéraire à 16h à l'ombre des platanes de la place de l'Eglise + Lecture à voix haute à 18h.** Les "solos au long cours" poursuivent leur route à St Genis L'Argentière avec la lecture des 20 premières pages de "Au centre du désert" de Antoine De St Exupéry par Laurent Dhume de La Cie Cause Toujours.
- **Atelier créatif : mardi 23 juillet de 14h à 16h** : Gilda vous propose 1 atelier créatif pour s'amuser à tresser, à nouer des bracelets, des portes-clés à partir de fils de coton. L'atelier est gratuit et le matériel est fourni. Vous pouvez vous inscrire à partir de 8 ans auprès de la médiathèque (par mail mediathequestgenis@gmail.com ou par téléphone au 04 74 26 22 56).



Vie municipale et associative

- **2^{ème} édition du concours-photo patrimoine "Portes et enseignes des Monts du Lyonnais"** : Fort du succès de sa première édition, le réseau Com'MonLy reconduit une seconde édition du concours-photo patrimoine à l'occasion des journées européennes du patrimoine du 21 et 22 septembre 2024 sur un thème précis : les portes et enseignes du territoire des Monts du Lyonnais. A l'issue de ce concours, un lauréat sera sélectionné dans chaque catégorie, adulte et enfant (jusqu'à 14 ans) et se verra remettre un bon d'achat dans l'une des librairies partenaires. Les délibérations du jury auront lieu début octobre. La remise des Prix aura lieu en novembre à l'occasion du vernissage de l'exposition de l'ensemble des clichés des candidats dans l'une des bibliothèques du réseau. Concours gratuit ouvert à tous les photographes amateurs à partir de 8 ans. Plus d'informations et conditions de participation sur le site du réseau COMMONLY
- **Exposition du 10/07 au 10/09 "Notre Planète Notre Avenir"** : l'association Peuples Solidaires Monts du Lyonnais souhaite mobiliser les jeunes pour la justice climatique et la solidarité internationale. Ils mettent en lien des jeunes en France et en Afrique de l'Ouest afin de partager leurs expériences et leurs actions en faveur du changement social et écologique et financent les actions de sensibilisation et de mobilisation des jeunes. L'exposition "Notre Planète Notre Avenir" présente les échanges de jeunes du Sud et du Nord qui font entendre leurs voix pour la justice climatique et un monde vivable pour les générations futures. Elle est issue d'un projet porté par l'association Action Aid Peuples Solidaires Monts du Lyonnais et Peuples Solidaires ATM d'Annecy. A travers des textes, photos et dessins, ces jeunes rappellent l'urgence d'agir pour leur assurer un avenir. Plus d'informations sur la page Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/PeuplesSoMontsLyonnais/>
- **Exposition du 24 septembre au 4 octobre** : « du tissage au télétravail, les métiers non agricoles à Saint-Genis-l'Argentière de 1836 à 2024 ». Exposition commentée par Françoise BAYARD **samedi 28 septembre à 14h30.**



Profitez de vos vacances pour découvrir les ressources numériques mises à votre disposition gratuitement par la Médiathèque départementale du Rhône. Des ressources numériques en ligne à découvrir sur le site : <https://mediatheque.rhone.fr/>

La médiathèque départementale vous propose des ressources en ligne pour vous **divertir**, vous **cultiver**, **apprendre**, vous **informer**, **découvrir**, vous **détendre**, vous **former**, **comprendre** ...

ToutApprendre est une ressource d'autoformation en ligne : On retrouve des cours de langues des programmes en ligne de sport et fitness, de bureautique, de secourisme, d'entraînement au code de la route ainsi que des programmes sur le bien-être et la santé. Vous pouvez également vous initier à différents loisirs créatifs et à la cuisine. ToutApprendre est également une ressource de presse en ligne et propose des périodiques sur l'actualité, la Cuisine, la Santé, pour la Jeunesse, sur les loisirs créatifs, etc. Accédez gratuitement à toutes ces ressources numériques en créant votre compte en ligne ! N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe de la médiathèque.

Retrouvez l'ensemble des actualités et animations du réseau Commonly sur votre site internet : <https://commonly.bibenligne.fr>

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

AMBROISIE / DÉSHÉRBAGE

Lutter contre l'ambroisie, une priorité de santé publique !

L'ambroisie fait l'objet d'une surveillance en France car son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques pour les personnes sensibles, en plus de constituer une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Si un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est très difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé, sachant qu'il faut le faire avant la période de floraison qui a lieu entre début août et début octobre.

Si vous apercevez une zone où il y en a beaucoup, il faut faire un signalement :

- Via le site signalement-ambroisie.fr
- Par mail à contact@signalement-ambroisie.fr
- Par téléphone au 0 972 376 888.



Chaque année, dès le printemps, les agents communaux procèdent au désherbage. Cette année, avec les fortes pluies et chaleurs régulières, les végétaux se sont multipliés.

La tâche se répète et les agents font au mieux pour que la commune reste propre et agréable.

Nous remercions les personnes qui contribuent à la propreté du village en nettoyant devant chez eux.

Etat Civil

NAISSANCE :

Le 12 juin est né **Enaël RABIER MANESCAU**.

Félicitations à ses parents **Benjamin RABIER** et de **Eléa MANESCAU**.



DÉCÈS :

Le 14 juillet, de **Mme Denise THOLLET**, à l'âge de 88 ans.

Toutes nos condoléances à la famille.